

LA RELÈVE. OSONS LA JEUNESSE



# LA RELÈVE OSONS LA JEUNESSE

**PATRICK KANNER**

Fondation Jean Jaurès

FOUNDATION FOR EUROPEAN  
PROGRESSIVE STUDIES  
FONDATION EUROPÉENNE  
D'ÉTUDES PROGRESSISTES



Fondation  
Jean Jaurès

**LA RELÈVE**  
**OSONS LA JEUNESSE**

---

**PATRICK KANNER**

**Patrick Kanner** est ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.  
Il a été le président du Conseil départemental du Nord de 2011 à 2014,  
et président de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale  
de 1996 à 2014.

## INTRODUCTION

### **PRIORITÉ JEUNESSE : UNE AUTRE MANIÈRE DE DÉFINIR LE PROGRÈS**

#### *Remerciements*

À Guillaume, à mon équipe, à qui j'adresse ma reconnaissance pour leur mobilisation sans faille au service d'une certaine idée du progrès social.

À tous ceux qui, par leurs réflexions, leurs conseils, leur action, ont nourri ce livre.

À cette jeunesse qui mérite qu'on en fasse la priorité des priorités.

« Je ne veux être jugé que sur un seul objectif : est-ce qu'au terme du mandat qui me sera, si les Français le veulent, confié, les jeunes vivront mieux en 2017 qu'en 2012 ? Je demande à être évalué sur ce seul engagement, sur cette seule vérité, sur cette seule promesse ! »

François Hollande a décidé que ce jugement ne passerait plus par les urnes, mais l'engagement demeure. Il était clair, il était fort et il a été tenu. Le nombre de jeunes chômeurs, le nombre de jeunes décrocheurs ont diminué. Le budget consacré aux moins de 25 ans a considérablement augmenté puisqu'il est passé de 75 milliards d'euros en 2012 à 85 milliards en 2015. De nombreux dispositifs ont été mis en place pour faciliter la vie des jeunes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de la citoyenneté.

Pourtant, le malaise de la jeunesse sur sa condition n'est pas dissipé. Je suis un ministre qui se déplace énormément, je multiplie les rencontres, et je dois bien constater une forme de perplexité. Pas nécessairement de la colère, mais une profonde interrogation sur le sens et l'efficacité de l'action publique. Les taux d'abstention chez les jeunes aux élections intermédiaires comme la propension croissante de cet électorat à voter pour le Front national, y compris lors d'un premier vote, sont pour moi une interpellation brutale, une vraie meurtrissure.

Je souhaite par cet essai y répondre. Je veux clarifier ce qu'a été l'ambition de ce gouvernement pour la jeunesse, préciser ce qui l'a sous-tendue, en admettre les limites, en dessiner les perspectives. J'ai en effet la conviction que, pour la jeunesse, nous devons franchir une nouvelle étape dans nos politiques publiques. Pour la jeunesse, et plus largement pour la société dans son ensemble. Partir des problématiques et des comportements des jeunes permet d'observer comme dans un miroir grossissant les impasses et les manquements de notre organisation collective.

J'ai eu l'occasion d'affirmer que le degré de civilisation d'une société se mesure à la place qu'elle accorde à sa jeunesse. J'ai ainsi indiqué où se situait, à mon sens, le lieu de la grande aventure humaine qu'est le progrès. Je soumetts mes réflexions, mes propositions et mes convictions à tous ceux qui veulent agir pour la jeunesse, pour le progrès, pour cette promesse républicaine qui ne peut être une simple incantation.

## JEUNESSE(S)

Pour commencer, je veux rapidement revenir sur la catégorie même de jeunesse, qui est sujette à tant de controverses. De quoi et de qui parle-t-on ? La jeunesse est-elle une qualité, une attitude, un statut, une expérience ? Quand commence-t-elle ? Quand finit-elle ? Peut-on même parler de « jeunesse » au singulier ou faut-il considérer que le pluriel doit prévaloir ? En répondant à ces questions, je souhaite préciser ce qu'a été la vision de la jeunesse de la gauche au pouvoir, et la manière dont le travail ministériel s'est articulé.

### LA JEUNESSE : QUEL ÂGE ?

---

Durant la campagne de 2012, François Hollande a parlé de la jeunesse comme de la nouvelle génération. Il désignait ainsi les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Son engagement pour la jeunesse visait large, de la crèche à l'insertion sur le marché du travail en passant par l'école qui en était l'élément central. Son idée était de fédérer les Français autour du destin de cette génération. C'est pourquoi plusieurs ministères se sont vus partager la responsabilité de la mise en œuvre de cet engagement : le ministère de la Jeunesse, évidemment, mais aussi celui de l'Éducation nationale, celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, celui du Travail et de l'Emploi, celui du Logement, la Petite Enfance...

Cette partition a conduit de fait à une distribution des âges de la vie entre les ministères, même si, sur certaines tranches d'âge et sur certaines problématiques, plusieurs d'entre eux interviennent. Le cœur de cible du ministère de la Jeunesse, qui a pour rôle principal de soutenir les politiques d'autonomie des jeunes et de coordonner les actions gouvernementales en la matière, correspond à la tranche 16-30 ans. C'est la jeunesse ici et maintenant. Pas seulement ceux qui naissent ou qui naîtront demain, mais aussi ceux qui ont 20 ans aujourd'hui, ceux-là mêmes qui ne peuvent pas attendre que les choses aillent mieux dans dix ou quinze ans. Cette segmentation se justifie dans sa borne basse par la fin de l'obligation scolaire et dans sa borne haute par l'âge auquel l'obtention d'un premier emploi stable et l'installation dans un logement à soi semblent de plus en plus souvent se concrétiser. Cette approche mérite d'être questionnée, comme d'ailleurs les nombreux seuils qui scandent le chemin vers l'âge adulte. Au fil du temps, les institutions ont produit des seuils correspondant à des niveaux de responsabilité dans différents domaines, mais l'édifice manque aujourd'hui de cohérence.

Ce qui est certain, c'est que la période principalement couverte par le ministère de la Jeunesse comprend deux âges aux conséquences institutionnelles et juridiques considérables : la majorité à 18 ans et l'éligibilité aux minima sociaux à partir de 25 ans. Le premier notamment a une charge symbolique et pratique qui en fait un âge tout à fait singulier. Il marque l'entrée dans la citoyenneté au sens juridique, avec les droits et les responsabilités qui y sont associés.

## LA JEUNESSE N'EST PAS QU'UN MOT

---

Le franchissement de « seuils de responsabilité » est l'une des expériences spécifiques à la jeunesse. Comme je l'évoquais précédemment, d'autres existent : le fait de s'insérer sur le marché du travail et de partir de chez ses parents. Elles sont fondamentales et ont été retenues par les sociologues comme des marqueurs du passage à l'âge adulte. Le fait qu'elles interviennent de plus en plus tard a d'ailleurs justifié le diagnostic d'un « allongement de la jeunesse ». Mais cette approche de la jeunesse ne me convainc pas complètement car elle la cantonne à un âge « en creux », un âge défini par ses carences : absence d'emploi, absence de logement. Dans cette perspective, je comprends que, pour beaucoup, la jeunesse semble peu enthousiasmante. Il s'agirait surtout d'en sortir le plus vite possible, de pouvoir s'installer. Certes, ces défis existent et nous les avons pris très au sérieux dans la conception de nos politiques publiques, dans notre discours sur la jeunesse, et à la jeunesse. Mais il m'a aussi paru essentiel de définir la jeunesse « en plein », de manière positive.

La jeunesse, c'est également l'âge des premières relations amoureuses et sexuelles.

C'est un âge où l'on se distingue par ses pratiques culturelles : plus de concerts, plus de sorties, plus de séries, plus de musique ; une présence massive sur les réseaux sociaux.

C'est l'âge de la découverte de la citoyenneté, des premiers engagements, du droit de vote.

Mon sentiment est donc que les individus vivent des expériences spécifiques entre 16 et 30 ans qui justifient que l'on parle

de « jeunesse ». Autrement dit, pour prendre le contre-pied de Pierre Bourdieu, la jeunesse n'est pas qu'un mot<sup>1</sup>.

Dire cela ne m'empêche nullement de voir que des différences sociales majeures existent déjà à cet âge, et qu'elles donnent à ces expériences des colorations sensiblement différentes.

Je vois bien, par exemple, que le diplôme reste un facteur déterminant dans l'accès au premier emploi. Certes, des diplômés du supérieur peuvent éprouver des difficultés d'insertion. J'en ai rencontré souvent, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui se posaient des questions, se demandaient si le jeu des études en valait la chandelle ; qui constataient avec une certaine amertume que les promesses d'une carrière facile, d'un emploi à la hauteur de leurs espérances et de leurs désirs n'étaient pas au rendez-vous. Reste qu'en moyenne, sur 2013-2015, 82 % des jeunes sortant diplômés du supérieur ont un emploi, contre seulement 31 % des non-diplômés.

Nul doute donc qu'à 25 ans, on ne vit pas pareillement sa jeunesse selon que l'on a deux ans d'expérience comme cadre junior dans une grande entreprise et son diplôme de grande école en poche, ou si l'on fait sa première demande de RSA après avoir quitté l'école à 16 ans sans diplôme et enchaîné quelques contrats précaires et de longues périodes d'inactivité. Mais que certains réussissent là où d'autres échouent ne signifie pas que les uns et les autres ne partagent pas les mêmes aspirations et, pour une part, le même imaginaire, nourri par les mêmes références culturelles.

Je suis parfaitement conscient aussi de la force des discriminations, qui ne sont pas spécifiques à la jeunesse mais s'y

expriment sans doute avec une acuité particulière. L'origine et le sexe sont de puissants facteurs de disparité dans l'accès à l'emploi et dans les niveaux de revenus. Avec François Rebsamen, nous avons créé un groupe de dialogue rassemblant les partenaires sociaux pour trouver des solutions aux phénomènes de discrimination dans l'emploi. L'une de leurs préconisations était d'objectiver ces discriminations. Nous avons donc demandé à l'organisme de réflexion France Stratégie de réaliser une enquête sur le coût économique des discriminations. Celui-ci a mis en exergue les inégalités considérables dont étaient victimes les femmes d'une part, les personnes originaires d'Afrique et des territoires d'outre-mer d'autre part. Au total, les disparités de salaire et de taux d'emploi représentaient un manque à gagner pour la nation de 150 milliards d'euros, soit presque 7 points de PIB. Ce sont des sommes considérables qui montrent qu'en plus de la faute morale et politique que constitue la discrimination, une faute qui fait souffrir des personnes dans leur chair, cette situation représente un gâchis économique considérable.

Si je dois évoquer un troisième élément d'hétérogénéité de la jeunesse, je mentionnerai la capacité des familles à soutenir financièrement leurs enfants. Dans une société qui n'accorde pas assez de place aux jeunes sur le marché du travail et leur refuse l'accès aux minima sociaux avant 25 ans, les solidarités familiales comptent énormément. Mais ces solidarités sont nécessairement source d'inégalités entre jeunes. Ainsi, en 2014, 88 % des jeunes adultes dont le père était cadre ou profession libérale recevaient un soutien financier, contre 61 % des enfants d'ouvriers. Ils percevaient en moyenne 400 euros par mois contre 160 euros pour les enfants d'ouvriers. Cette inégalité, qui se vérifie quelle que soit la situation du jeune – suivant des études, en emploi ou au chômage –, renforce le besoin d'une puissance publique qui prenne en compte et corrige ces facteurs de reproduction sociale.

1. Entretien avec Anne-Marie Métaillé en 1978, repris in Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.

Parce que nous connaissons ces disparités qui traversent la jeunesse, nous avons apporté des réponses « sur mesure » aux jeunes Français, en ciblant de manière privilégiée ceux qui manifestement éprouvaient le plus de difficultés : jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés, jeunes habitants des quartiers prioritaires, jeunes aux revenus modestes... La crise financière de 2008 a frappé de plein fouet la jeunesse française sans que cela semble beaucoup émouvoir le gouvernement de l'époque. Aucune mesure d'intervention sociale, de soutien à l'emploi, d'accompagnement n'a été prise à ce moment. La jeunesse ne constituait manifestement pas un enjeu pour François Fillon, qui souffre aujourd'hui d'amnésie quand il écrit dans un grand quotidien national ce qu'il veut faire pour l'emploi des jeunes. C'était pour nous, gouvernement de gauche, l'urgence que de réparer les injustices sociales en orientant prioritairement vers eux nos politiques publiques. Un dispositif universel, plutôt qu'une série de réponses adaptées, complexes, aurait sans doute eu plus de visibilité. Nous avons fait ce choix par souci de justice et d'efficacité. Mais cette prise en compte des situations particulières, des « jeunesses », n'a jamais remis en cause à nos yeux l'idée que les jeunes dans leur diversité ont des aspirations communes, et qu'à ce titre parler de « la jeunesse » garde un sens.

## LES CHEMINS DE L'INDÉPENDANCE

À partir de cette vision de ce qui constituait l'esprit de la jeunesse aujourd'hui, nous avons déployé une politique fondée sur trois piliers qui correspondent aux trois aspirations qui nous ont semblé les plus prégnantes : avoir un travail, avoir un logement et vivre des expériences extraordinaires qui donnent du sens à l'existence. Ces aspirations sont des aspirations à l'indépendance, à avoir « une vie à soi ». On m'en a fait part à maintes reprises au cours de mes rencontres sur le terrain. Il n'était pas question pour les jeunes qui se sont livrés à moi de concevoir un programme, de théoriser une action politique, ni même de formuler un projet de vie cohérent. Ils m'ont simplement dit ce qu'ils avaient sur le cœur.

### AVOIR UN TRAVAIL

---

Concernant la première de ces aspirations, avoir un travail, nous avons considéré que l'enjeu majeur était de pouvoir accéder à une première expérience. Il existe trop souvent à l'égard des jeunes une « présomption d'incompétence », très violente pour eux. Elle constitue un gâchis pour les organisations, qui se privent ainsi de ressources précieuses. Les jeunes, bien obligés de s'adapter à cette réalité, multiplient – quand ils le peuvent – les stages et les petits boulots, sans toujours grand rapport avec leur parcours. Cette situation n'est



pas satisfaisante, ni d'un point de vue social, ni d'un point de vue économique. Je ne connais pas de solution miracle pour amener les employeurs à changer d'état d'esprit sur les jeunes. Nous avons donc cherché les moyens de favoriser des premières expériences significatives, essentiellement en jouant sur le coût du travail *via* les emplois aidés.

Les critiques quant à ces emplois sont connues. Ce serait de faux emplois, des emplois qui coûtent cher... Je revendique cette politique d'emplois aidés, car je préférerais toujours qu'un jeune puisse travailler et se former, plutôt qu'il se désespère dans sa recherche d'emploi. Oui, ces emplois aidés ont un coût. Mais quel est le coût, économique et humain, du chômage, du désœuvrement, et parfois du découragement ? Personne n'a vocation à rester durablement en emploi aidé. C'est une étape, la première, celle qui semble si difficile à franchir pour tant de jeunes, surtout s'ils n'ont pas un haut niveau de diplôme.

C'est pourquoi ces emplois ont été d'abord fléchés par publics. Le dispositif phare, les emplois d'avenir, s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP, sans emploi et qui ne suivent pas une formation. Il vise en priorité les jeunes des quartiers de la politique de la ville, des zones de revitalisation rurale (ZRR) et des départements et collectivités d'outre-mer. Puis, nous avons petit à petit ouvert les conditions d'éligibilité. Au total, plus de 320 000 emplois d'avenir ont été signés durant le mandat. J'ai parrainé la signature de dizaines de ces contrats. Pour ces 320 000 personnes, les emplois d'avenir ont été un bol d'air, l'opportunité qu'ils espéraient pour commencer leur carrière.

Nous avons adopté la même logique de fléchage pour les contrats starter, qui sont une sorte d'anti-CPE. Ils ont été imaginés plus tard, seulement à l'été 2015, également pour des jeunes qui rencontraient de sérieuses difficultés d'insertion, et avec l'ambition de

les amener vers l'emploi marchand. Les jeunes des quartiers prioritaires étaient particulièrement concernés, mais aussi les jeunes en situation de chômage longue durée ou ceux qui étaient passés par des dispositifs de formation tels que les établissements pour l'insertion dans l'emploi ou les écoles de la deuxième chance. Plus de 30 000 personnes ont bénéficié de ces contrats en un an d'existence.

Après avoir développé des dispositifs ciblés par public, nous avons imaginé des aides ciblées en fonction de la structure. C'est ainsi que nous avons souhaité soutenir l'emploi dans les PME de moins de 250 salariés à travers une aide de 2 000 euros par an pendant deux ans, pour tout recrutement d'un salarié rémunéré jusqu'à 1 900 euros brut mensuels. Les associations aussi bénéficient de ce dispositif. On a souvent tendance à l'oublier, mais le secteur associatif est un gros pourvoyeur d'emplois : il représente 10 % de l'emploi salarié marchand. Cette prime dite « Embauche PME » a largement profité à l'emploi des jeunes. En dix mois, 750 000 demandes ont été déposées, dont 38 % concernaient un salarié de moins de 26 ans.

L'essentiel de ce que nous avons accompli dans le domaine de l'emploi des jeunes a été pensé avec l'idée de leur mettre le pied à l'étrier. Nous faisons le pari que, avec cette première expérience, ils sauront ensuite faire leurs preuves. Les jeunes n'attendent pas qu'on leur tienne la main ; ils demandent qu'on leur donne leur chance. Or, sur le marché du travail, ce n'est malheureusement et manifestement pas assez le cas.

Même si tout le monde espérait un recul plus net, le chômage des jeunes a bel et bien baissé. Sur la principale préoccupation des Français, le volontarisme politique a fini par payer. Comparons les mois de septembre 2012 et septembre 2016, un mois particulièrement significatif pour le chômage des jeunes car il marque l'arrivée sur le marché du travail de tous ceux qui ont fini leurs études. On compte

527 700 chômeurs de moins de 25 ans en septembre 2012, contre 491 000 en septembre 2016. En octobre 2016, ce chiffre baisse encore : 483 000. Tous les instituts spécialisés s'accordent à dire que la tendance est nettement à la baisse si bien qu'en mai 2017, le chômage des jeunes aura significativement baissé. Cela, il faut le rappeler, alors que la France bénéficie d'une dynamique démographique exceptionnelle en Europe, bien loin devant celle de l'Allemagne qui sert trop souvent de point de référence pour ce taux de chômage. Il y a lieu de s'en réjouir, mais l'arrivée de 800 000 jeunes chaque année sur le marché du travail, alors que l'on compte moins de 700 000 départs à la retraite, constitue aussi un défi de premier ordre. Notre économie doit être capable d'absorber ce différentiel de plus de 100 000 personnes avant de pouvoir espérer faire baisser le nombre de chômeurs. Sur le sujet numéro 1 de préoccupation des jeunes, on peut donc dire que la situation s'est améliorée, même s'il aura fallu du temps pour endiguer puis inverser la forte poussée du chômage qui a débuté en 2008.

Un autre aspect décisif de l'insertion des jeunes réside dans leur formation. Toute la vie ne peut pas être conditionnée à l'obtention d'un diplôme à l'issue de la formation initiale, d'autant que, quand nous sommes arrivés au pouvoir en 2012, 140 000 jeunes par an sortaient du système éducatif sans diplôme. La priorité donnée à l'Éducation nationale, étayée par des budgets considérables, a permis de faire refluer ce chiffre : ils sont désormais moins de 100 000. Néanmoins, il faut continuer à imaginer d'autres temporalités et d'autres manières d'apprendre. C'est pourquoi nous avons institué un droit au retour en formation pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, soutenu par un ensemble de dispositifs que nous avons créés ou développés, comme l'école de la deuxième chance, la Grande École du numérique, le

service militaire adapté et sa version métropolitaine, le service militaire volontaire, les établissements pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE). C'est pour moi l'un des marqueurs d'une politique de gauche que d'offrir à chacun des deuxième et troisième chances. Contre la vision d'une hiérarchie implacable, d'un fatalisme social, nous affirmons que personne n'a vocation à rester sur le côté, qu'une espérance demeure toujours. L'idée de progrès qui vaut pour une société vaut aussi pour chaque individu : chacun peut se dépasser, s'améliorer. Cet optimisme sur le potentiel humain est pour moi absolument fondamental. Tous les jeunes méritent d'être considérés. Aucune histoire personnelle n'est écrite à l'avance.

C'est par exemple la philosophie de la Grande École du numérique. Le domaine du numérique présente cet intérêt que les codes culturels de l'excellence y sont moins prégnants que dans la plupart des autres secteurs. Avec la Grande École du numérique (GEN), on permet à des personnes qui n'étaient manifestement pas à l'aise dans le milieu scolaire et académique de se former selon d'autres méthodes à des compétences extrêmement recherchées. Aujourd'hui, en effet, 50 000 postes sont à pourvoir dans le secteur du numérique, et plus de 190 000 postes le seront d'ici à 2022. 5 000 personnes ont d'ores et déjà bénéficié de plus de 250 formations gratuites, pratiques, concrètes, ouvrant directement sur un emploi. Elles seront 10 000 en 2017. Le 12 février dernier, j'ai rencontré plusieurs de ces personnes, accueillies au sein de la coopérative numérique R2K, une structure précurseur de la GEN, dans un quartier populaire du XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. J'ai pu échanger avec des jeunes de moins de 20 ans formés au métier de forgeur numérique. Alors qu'ils sont entrés en formation sans aucun diplôme, ils pourront demain être embauchés dans un fab lab, un de ces lieux dédiés à l'apprentissage des technologies de la fabrication numérique. Après un passage au sein de

R2K, 89 % des personnes formées trouvent un emploi dans les six mois. Voilà un exemple de travail efficace que le gouvernement a accompli avec les entrepreneurs du secteur du numérique.

Mais notre politique phare pour rattraper les décrocheurs, pour redonner des perspectives aux jeunes en danger d'exclusion sociale et les remettre dans un cercle d'activité, c'est la Garantie jeunes. Cet accompagnement cousu main s'adresse aux jeunes issus de foyers très modestes qui sont sans emploi, ne suivent ni études ni formation, et qui n'ont pas accès au RSA. À travers des ateliers collectifs, des entretiens individuels, des mises en situation professionnelle, des périodes d'immersion, c'est tout un arsenal de solutions qui sont développées par le réseau des missions locales. Nous l'avons mise progressivement en place à partir de 2013, en lien avec l'Union européenne qui assure une partie du financement. Elle concerne désormais 84 000 jeunes, et a vocation à couvrir les 150 000 à 200 000 personnes éligibles à partir de 2017. Elle représente une solution pérenne et un espoir tangible pour remédier aux situations critiques des jeunes les plus vulnérables.

## AVOIR UN LOGEMENT

---

Les tensions sur le marché immobilier sont telles que trouver un logement est devenu un parcours du combattant pour bien des Français. Les jeunes sont particulièrement concernés par cette épreuve. Les loyers sont évidemment une barrière pour nombre d'entre eux, mais aussi de plus en plus les garanties demandées par des propriétaires en position de force. Concernant les loyers, leur plafonnement dans les zones les plus tendues a été une réponse appréciée,

qui fera la preuve de son efficacité sur le long terme. Le soutien à la construction en matière de logement social a également permis à davantage de foyers modestes d'y accéder, et notamment des jeunes en dessous de 30 ans, qui forment le principal bataillon des demandeurs, et pour lesquels les logements construits ont été adaptés, avec des tailles plus petites. Nous avons également travaillé sur l'offre de logements pour les jeunes qui suivent des études, avec un ambitieux plan de construction de logements étudiants : 40 000 auront été construits ou rénovés durant le quinquennat.

Pour l'accès au parc privé, nous avons travaillé sur le cautionnement demandé par les bailleurs, c'est-à-dire la présentation d'un garant. En effet, pour les jeunes dont les parents ne disposent pas du revenu exigé pour se porter caution, les portes du logement demeurent fermées, même si ces jeunes travaillent et ont un salaire. Concrètement, le dispositif Visale se porte donc garant pour les moins de 30 ans qui cherchent un logement dans le parc privé. Le bailleur louant son logement à un locataire certifié Visale est ainsi garanti gratuitement sur les éventuels impayés (loyers et charges). Alors qu'il ne concernait que les salariés de moins de 30 ans dans les douze mois après le début de leur premier contrat de travail, ce droit a été étendu le 1<sup>er</sup> octobre 2016 à tous les jeunes de la même tranche d'âge, à l'exception des étudiants non boursiers rattachés au foyer fiscal de leurs parents, qui demeurent couverts par la caution locative étudiante (Clé). En 2017, les jeunes pourront disposer d'une offre unique (associant dispositif Clé et Visale), ce qui leur permettra de passer par une même plate-forme numérique quel que soit leur statut.

## VIVRE DES EXPÉRIENCES EXTRAORDINAIRES

---

Je ne crois pas que la jeunesse de France rêve de devenir milliardaire. Être à l'abri du besoin, oui, évidemment. Gagner de l'argent, beaucoup d'argent, oui, cette aspiration existe aussi. Mais la plupart des jeunes que j'ai rencontrés m'ont surtout fait part de leur envie de mener une vie exaltante, qui ne se résume pas au travail. D'ailleurs pour ceux qui ont la chance d'en avoir un, l'épanouissement n'est malheureusement pas toujours au rendez-vous. Alors les jeunes le recherchent ailleurs. Nous avons cerné deux expériences particulièrement valorisées par les jeunes : voyager et s'engager. Nous avons souhaité permettre à un maximum de jeunes de les vivre.

Nous avons voulu permettre aux jeunes de découvrir le monde. Nous sommes désormais dans un monde ouvert. C'est une chance incroyable, mais c'est aussi une cause de bouleversements et d'inquiétudes. Contre les discours xénophobes et nationalistes, nous voulons inviter les jeunes au voyage. Voyager pour étudier, pour travailler ou pour s'engager, mais voyager, sortir de son univers habituel, découvrir de nouvelles langues et de nouvelles manières de faire. C'est un enrichissement indispensable aujourd'hui. Deux tiers des Français s'accordent d'ailleurs à ce sujet, selon une étude du CRÉDOC de juin 2016.

Un dispositif symbolise l'Europe de la mobilité et de la jeunesse étudiante : Erasmus. La France a plaidé pour accroître les crédits de ce programme et faire évoluer ses bénéficiaires. Avec d'autres, elle a obtenu que le budget augmente de 40 % et que le dispositif englobe tous les jeunes, au-delà des étudiants du supérieur : jeunes apprentis, jeunes en formation professionnelle, jeunes volontaires. Pour convaincre nos partenaires, nous avons donné l'exemple : nous avons augmenté les moyens de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, nous avons

demandé aux structures qui envoient des jeunes à l'étranger de se mobiliser pour permettre à davantage de jeunes avec « moins d'opportunités », c'est-à-dire à faibles revenus, ou non diplômés, ou issus de zones enclavées ou de quartiers de la politique de la ville, de vivre cette expérience dont on revient transformé. Notre objectif, en effet, c'est bien que cette mobilité internationale profite à tous, et pas seulement à ceux que leur milieu social et familial prédisposait à s'y intéresser.

Autre dispositif de mobilité internationale très prisé : le service civique international. 80 organismes agréés couvrent près de 80 pays. Cette forme d'engagement est en augmentation constante. Les quatre principaux pays d'accueil, l'Allemagne, le Canada, le Maroc et la Tunisie, sont des États avec lesquels la France entretient des liens historiques. C'est un enjeu diplomatique que de continuer de nourrir ces liens et de faire rayonner les valeurs françaises à travers l'action des jeunes volontaires. Nous le faisons d'ailleurs également dans le cadre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). J'étais avec le président de la République à Madagascar où j'ai notamment eu l'occasion de lancer la nouvelle campagne de l'OIF, « Libres ensemble », centrée sur les questions de démocratie et de citoyenneté. Les volontaires s'investissent en priorité dans des actions humanitaires, l'accès à l'éducation et la solidarité.

Le service civique international permet de faire le lien avec la deuxième expérience forte que nous avons souhaité proposer à la jeunesse : l'engagement.

Contrairement à une idée répandue, les jeunes sont nombreux à s'engager dans des activités bénévoles. Et nous avons assisté à une augmentation spectaculaire du nombre de jeunes bénévoles depuis les attentats de janvier 2015, avec une hausse de 10 %. Hormis l'Euro 2016, les plus grandes manifestations auxquelles j'ai eu l'occasion

d'assister en tant que ministre étaient des rassemblements de jeunes bénévoles, volontaires du service civique ou membres des grandes associations d'éducation populaire. J'ai par exemple vu plus de 15 000 jeunes de 29 pays réunis à l'événement « You're up ! » organisé par les Scouts et Guides de France ; 15 000 jeunes qui se sont retrouvés pour parler de citoyenneté européenne et partager un moment qu'ils garderont, je crois, longtemps en mémoire. Il y avait de la liesse ce jour-là à Strasbourg. La force du nombre y a évidemment contribué, le gigantisme de l'organisation avec toutes ces nationalités rassemblées aussi. Mais, plus que tout, il m'a semblé que c'était dû au sentiment de se sentir acteur. Là où trop souvent les citoyens, les jeunes singulièrement, ont l'impression que tout leur échappe, qu'ils n'ont pas prise sur le cours du monde, à « You're up ! » ils ont pu s'exprimer et évoquer leur vision de l'Europe. Pour reprendre les mots de François Hollande dans un autre contexte, devant les volontaires du service civique à Nancy, ces expériences ne montrent pas que « les jeunes sont occupés, mais qu'ils sont utiles ». Une différence qui fait toute la différence.

J'ai ressenti la même chose lorsque s'est tenue, quelques jours avant la COP21 à Paris, la COY (*Conference of Youth*). Certains doutaient que cet événement mérite d'être soutenu par les pouvoirs publics. Ils craignaient un manque d'ampleur et de mobilisation. J'ai plaidé pour que l'État apporte sa contribution. Au final, 6 000 jeunes des quatre coins du monde étaient réunis au Bourget, motivés comme jamais à donner leur avis sur l'un des enjeux majeurs de notre époque : la régulation du changement climatique. Quelques jours avant ce qui allait devenir un accord historique, les jeunes citoyens du monde entier préfiguraient par leur présence, leurs discussions, leur passion, la réussite collective de ce sommet.

Ce goût pour l'engagement répond à mon sens autant à une conception politique qu'à une aspiration éthique. Globalement, les jeunes pensent que la forme « parti » est dépassée, que les institutions sont impuissantes, et pourtant, ils n'ont absolument pas renoncé à faire bouger les choses. Par conséquent, leur citoyenneté prend d'autres formes que le simple vote ou le militantisme partisan. Ils rejoignent des associations d'intérêt général, aux objets le plus souvent assez ciblés, en résonance avec une sensibilité qui leur est propre, pour les questions d'écologie, de solidarité, d'éducation ou de défense des libertés. La conviction s'est installée que le changement passait au moins autant par la société civile que par les représentants politiques, et par conséquent qu'il y avait une responsabilité éthique à s'engager. En face de cette responsabilité éthique, je constate aussi une aspiration éthique : les jeunes sont en recherche d'expériences signifiantes qu'ils ne trouvent pas systématiquement dans leur activité professionnelle ; des expériences qui relèvent quasiment de l'aventure : changement de cadre, changement de rythme, enjeu « qui nous dépasse » avec la volonté d'agir, d'être acteur. C'est à ce double projet politique et éthique que nous avons tâché de répondre en encourageant dès l'école la « culture de l'engagement ».

Cela s'est traduit dans l'Éducation nationale par la mise en place d'un enseignement moral et civique de 300 heures, première étape, obligatoire, de sensibilisation.

Deuxième étape, également obligatoire : la Journée défense et citoyenneté, qui pourrait être nettement améliorée – j'y reviendrai.

Troisième étape, sur la base du volontariat : le service civique. Il est la clé de voûte de cette culture de l'engagement que nous appelons de nos vœux. Nous l'avons développé à un rythme soutenu, avec l'ambition de le faire passer de la confidentialité à l'universalité. Ainsi nous aurons quasiment multiplié par dix le flux annuel de

volontaires, le portant à 150 000 en 2017. Le prochain objectif est de permettre en 2019 à 350 000 jeunes par an d'effectuer un service civique, soit la moitié d'une génération. C'est le cap fixé par le président de la République ; il est atteignable.

Sur la base de ces trois éléments, nous proposons une éducation à l'engagement dont on espère qu'elle sera durable et suscitera des engagements tout au long de la vie. D'abord dans le secteur associatif, qui est le débouché principal de cette volonté de faire. Et dans la réserve civique que nous avons créée avec la loi Égalité et citoyenneté, et qui consiste pour des services publics à disposer d'un vivier de bonnes volontés citoyennes et de compétences qu'ils peuvent mobiliser pour des missions occasionnelles ou exceptionnelles.

Pour inciter à l'engagement tout au long de la vie, nous avons pris des mesures à la fois pour faciliter la conciliation des temps d'engagement et de travail et pour faire reconnaître cet engagement. Concrètement, grâce à la loi Égalité et citoyenneté, nous avons mis en place un congé de six jours fractionnables en demi-journées pour toutes les personnes salariées exerçant une responsabilité associative. C'est une manière d'inviter les actifs à s'engager et à prendre des responsabilités dans des structures souvent animées par des retraités – dont il faut d'ailleurs souligner le rôle essentiel dans toutes les activités qui participent au lien social.

La reconnaissance de l'engagement, quant à elle, a été rendue possible tant dans le domaine de la formation continue que dans celui de la formation initiale. Désormais, les expériences d'engagement ouvrent droit à des heures de formation sur le compte personnel de formation, demain le compte personnel d'activité, et à des bonus pour les étudiants du supérieur.

Une politique de soutien à l'engagement n'aurait pas été complète sans une série d'actions en faveur du secteur associatif. Nous avons dégagé plus d'un milliard d'euros en soutien à l'emploi dans les associations, essentiellement sous la forme d'un « CICE associations » qui consiste en un abattement de la taxe sur les salaires à hauteur de 4 % de la masse salariale pour tous les salaires inférieurs à 2,5 SMIC dès 2017.

Nous avons par ailleurs simplifié les démarches des associations. Désormais, toutes vont pouvoir être réalisées en ligne. Le principe du « Dites-le-nous une fois » est maintenant la règle dans l'élaboration des services numériques que l'État met à disposition des citoyens. Cela implique que les administrations doivent se partager les informations et pièces demandées aux associations pour que celles-ci ne soient sollicitées qu'une seule fois.

L'engagement transforme ceux qui s'engagent autant que ce pour quoi ils s'engagent. Dans le cas du service civique, c'est flagrant. Les jeunes volontaires sortent grandis de leur expérience, tous sans exception le disent. Ils y gagnent en maturité, et pour ainsi dire en fraternité. Ils y appliquent de manière concrète les valeurs de la République, ils vivent au quotidien un « service » au sens littéral, au profit de l'intérêt général, pour une meilleure marche de la société. Ils sont systématiquement formés aux premiers secours. Ils y acquièrent des compétences qui leur sont utiles ensuite dans d'autres circonstances, notamment professionnelles. Le service civique est donc une chance pour eux. Mais il est aussi une chance pour la société et pour nos institutions. Et cette dimension est sous-estimée. Déjà 160 000 jeunes se sont mobilisés dans le service civique depuis sa création. Ils consacrent au moins 24 heures par semaine à des missions d'une durée moyenne de sept mois. Cela représente près de 120 millions d'heures passées au service de l'intérêt général, pour accompagner les personnes

âgées, orienter les familles à l'hôpital, apporter un soutien scolaire aux élèves en difficulté, aider les migrants à apprendre le français, sensibiliser les collégiens à l'importance du respect de l'environnement, faire la promotion de la culture dans les lycées, lutter contre le fléau de l'obésité ou contre les conduites à risque, orienter des chômeurs au sein de Pôle emploi et des jeunes dans des missions locales, effectuer une mission humanitaire à l'étranger en apportant de l'aide à une population victime d'une catastrophe naturelle, entretenir la mémoire des guerres et promouvoir l'idéal de paix, accompagner des personnes en situation de handicap dans la pratique d'un sport, et demain renforcer les services de secours et d'incendie. C'est une force gigantesque qui se déploie partout sur le territoire national, irrigue les associations et les services publics et participe à la cohésion de notre pays.

## **RÉPARER LES INJUSTICES, PRÉVENIR LES DÉRIVES**

Dans notre action en direction de la jeunesse, il nous a aussi fallu réparer un certain nombre d'injustices dont elle était victime. Nous avons également veillé aux conditions de vie des jeunes, population au sein de laquelle la pauvreté a beaucoup augmenté entre 2002 et 2012. Sur cette période, la pauvreté des moins de 18 ans est en effet passée de 16,7 % à 20,4 % de la population, et celle des 18-29 ans de 14,7 % à 20,6 %. Renoncement aux soins, non-recours à ses droits, précarité : autant de problèmes sociaux auxquels nous avons souhaité nous attaquer. Fidèles aux valeurs de la gauche, nous avons donc mené une politique de justice sociale qui s'est concrétisée par plusieurs mesures pour un engagement financier total considérable.

Ainsi, nous avons créé une prime d'activité qui vient en substitution du RSA activité et de la prime pour l'emploi. Le RSA activité n'était ouvert aux moins de 25 ans que sous des conditions particulières, extrêmement restrictives, si bien qu'à peine 10000 jeunes en bénéficiaient. Quant à la prime pour l'emploi, elle visait plus large mais n'intervenait qu'une fois par an sous forme de crédit d'impôt, ce qui ne correspondait pas à la réalité et à l'urgence des besoins des jeunes. Nous avons donc imaginé un dispositif qui concilie simplicité et réactivité, et qui soit ouvert sans distinction de modalités à tous les travailleurs qui gagnent moins de 1 500 euros dès 18 ans. Nous avons ainsi rompu avec cette « période de probation » qui n'avait pas lieu d'être. Le résultat a immédiatement été au rendez-vous : mise en place le

1<sup>er</sup> janvier 2016, la prime d'activité a bénéficié à plus de 500 000 jeunes dans l'année.

Nous voulons en effet envoyer le signal que le travail des jeunes n'est pas un sous-travail. Dans la même logique, nous nous sommes attaqués à une revendication constante et symbolique des jeunes : l'encadrement des stages. Dès 2014, nous avons amélioré le statut juridique des stagiaires. Désormais, les jeunes effectuant des stages d'une durée supérieure à deux mois sont obligatoirement indemnisés. Aujourd'hui, chaque établissement d'enseignement supérieur est doté d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), tenu de diffuser les offres de stage et d'en assurer le suivi qualitatif.

Pour soutenir le niveau de vie des jeunes, nous avons pris deux autres mesures importantes. La première est la revalorisation du montant des bourses accordées aux lycéens et aux étudiants. En créant un échelon dit « zéro bis », nous les exonérons des droits d'inscription et leur attribuons une bourse annuelle de 1 000 euros. L'autre mesure, inscrite dans la loi Travail, est « l'aide à la recherche du premier emploi », qui consiste à maintenir les bourses quatre mois après la fin des études, durée moyenne de recherche d'un emploi pour les jeunes diplômés.

Dans le domaine de la santé, ce quinquennat aura été celui de la contraception gratuite pour les jeunes femmes à partir de 15 ans, du parcours IVG remboursé à 100 % et de la généralisation du tiers payant. Celle-ci n'est pas exclusivement dédiée aux jeunes mais ils en seront parmi les principaux bénéficiaires, puisqu'ils constituent le public le plus enclin à renoncer aux soins lorsqu'ils doivent prioriser leurs dépenses. Ce mandat aura également été celui de la loi Égalité et citoyenneté qui prévoit trois bilans de santé et sociaux gratuits entre 16 et 23 ans, et du lancement du Pass santé jeunes pour ceux qui éprouvent un mal-être. Ils pourront désormais bénéficier de dix séances de suivi psychologique gratuit, sur prescription d'un médecin.

Toutes ces mesures, tous ces droits, les jeunes doivent y avoir accès. Peu leur importe de savoir quel ministère en est porteur, quel montage budgétaire les rend possibles, quels partenariats sont nécessaires à leur mise en œuvre. Ils n'ont pas à goûter la « cuisine institutionnelle », seul compte le service qu'on leur rend. Afin de les aider à se repérer dans le maquis de leurs droits, nous avons imaginé la « Boussole des droits » : un outil en ligne qui permettra en quelques clics, en fonction du besoin qu'ils expriment, d'être mis en relation avec un professionnel compétent qui conseille et oriente.

Si réparer les injustices constitue la matrice idéologique et d'action de la gauche, ce quinquennat nous a placés devant un défi inédit, un défi moral. Ce défi, je n'aurais jamais cru dans ma vie politique devoir le relever. L'histoire en a décidé autrement. Ce défi, fondamental, impérieux, consiste à célébrer la vie. Oui, aujourd'hui, l'histoire du monde a pris un nouveau cours sous l'impulsion d'une idéologie morbide qui nous oblige à rappeler que la vie est précieuse, qu'elle doit être protégée, préservée, respectée.

Je me suis rendu à deux reprises dans la grande cour des Invalides. La première fois, ce fut pour rendre hommage à un homme qui m'a tant appris : Pierre Mauroy. La deuxième, ce fut pour pleurer la mort de cette jeunesse que la folie de quelques hommes avait arrachée à son destin. La perte de Pierre Mauroy fut douloureuse, mais elle était dans l'ordre des choses. La mort de ces martyrs fut insupportable car elle n'avait aucun sens.

Face à des actes terribles, il a fallu apporter une réponse sécuritaire. C'était l'urgence, l'impératif. Mais après ce « traitement de choc », il était également nécessaire de proposer un « traitement de fond », éducatif et social, pour ramener la jeunesse en risque de dérive dans le giron de la vie et des principes de la République. Pour cela,



une réponse s'est imposée : ne laisser aucun enfant livré à lui-même. Il fallait plus d'adultes bienveillants, à tous les moments de la semaine et de la journée, dans tous les espaces, physiques et numériques, pour que nos enfants ne tombent pas entre les mains de prédateurs.

C'est dans les failles, sur des terrains de difficultés que prospèrent les comportements déviants. À tous ces maux – sociaux, économiques, sécuritaires, culturels – nous devons répondre par le retour de la République, et donc de la puissance publique et de ses partenaires, en direction des jeunes en priorité. Or, les années 2000, et singulièrement les années Sarkozy, ont été marquées par un recul dans ce domaine : 80 000 postes de moins dans l'Éducation nationale, 12 500 postes de moins dans la police, 100 millions d'euros de moins de crédits aux associations... Je ne veux pas entrer dans une polémique politicienne, mais nous ne devons pas non plus avoir la mémoire courte.

Depuis 2012, nous nous sommes redonné les moyens d'être plus efficaces sur un ensemble d'enjeux : création de 80 zones de sécurité prioritaires, de 60 000 postes dans l'Éducation nationale, renforcement des réseaux d'éducation prioritaire, rétablissement des 100 millions d'euros aux associations supprimés entre 2009 et 2012, recrutement de 400 éducateurs sportifs, sans compter bien sûr toutes les mesures destinées à l'emploi des jeunes, ciblées en particulier pour les jeunes habitants des quartiers prioritaires.

Sur le terrain de la prévention de la radicalisation, le Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme adopté par le gouvernement le 9 mai 2016 a porté des mesures très fortes. Nous avons renforcé la présence des adultes, en particulier dans les quartiers prioritaires, pour aider les jeunes à prendre leur autonomie. 10 000 éducateurs ont été formés aux valeurs de la République en 2016. Nous finançons aussi la présence de ces éducateurs le soir et le week-end dans quinze villes avant de généraliser cette approche. Nous faisons par ailleurs preuve

d'une vigilance accrue et, le cas échéant, sanctionnons les associations qui ne respectent pas les valeurs républicaines. En tant que ministre des Sports, je suis évidemment sensible aux clubs qui peuvent être soumis à des influences négatives. Plus d'une centaine d'inspecteurs du ministère sont d'ores et déjà formés et déployés sur tout le territoire pour contrôler des clubs sportifs signalés et pour prendre les éventuelles mesures nécessaires si des transgressions sont avérées. Par ailleurs, un volet de prévention de la radicalisation est désormais inscrit dans chaque contrat de ville en 2016, afin que les acteurs locaux coordonnent leur action pour la prévention de la radicalisation. Avec le projet de loi Égalité et citoyenneté, nous renforçons le contrôle des établissements hors contrat et de l'enseignement à domicile, pour qu'aucun enseignement donné à nos enfants n'échappe aux radars de la République.

La gauche n'a pas à rougir de son bilan dans la lutte contre la radicalisation. Par notre action résolument tournée vers la réparation des injustices et vers la prévention, nous avons montré que nous avons le courage de nommer les maux qui rongent notre société et de nous y attaquer, sans amalgame ni angélisme. Avec la gauche, la République a repris ses quartiers.

## UN MALAISE PERSISTANT

D'après une enquête réalisée par l'Ifop pour l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) en mai 2016<sup>2</sup>, plus de la moitié des jeunes envisagent de ne pas aller voter à l'élection présidentielle de 2017. Quand on leur demande pour quelles raisons ils souhaitent s'abstenir, leur mécontentement à l'égard du président de la République ne vient qu'en cinquième position. Ils justifient leur abstention avant tout par leur volonté de manifester leur insatisfaction à l'égard des partis politiques, par le sentiment de ne pas être représentés par un candidat, par la conviction que l'élection ne changera rien à leur sort et par le fait que la politique ne les intéresse pas.

Ces chiffres corroborent des appréciations dont on me fait part sur le terrain. Ils m'amènent à conclure que c'est moins l'échec d'une politique publique ou d'un camp qui explique le malaise persistant de la jeunesse, que l'échec de la politique dans son ensemble – à la fois son organisation, ses règles et ses résultats.

Au cours de ces deux dernières années, j'ai rencontré des milliers de jeunes partout en France ; des jeunes qui réussissent, des jeunes qui décrochent, des jeunes qui s'engagent, des jeunes qui s'accrochent, des jeunes qui se révoltent. Certains me disent combien leurs conditions de vie se sont améliorées ces dernières années. Je pense en particulier aux témoignages poignants de bénéficiaires de la

---

2. Vague 4 de l'Observatoire du vote des jeunes, Ifop, mai 2016.

Garantie jeunes. Ils me confiaient que, sans ce dispositif, ils auraient pu mal tourner. Mais d'autres me disent qu'ils ne perçoivent pas de changement et qu'ils ne croient pas, ou ne croient plus, en la politique.

Si des situations individuelles se sont améliorées dans ce quinquennat, le sort collectif de la jeunesse n'a pas été bouleversé. Cela explique selon moi ce paradoxe : alors même que jamais un gouvernement ne lui aura consacré autant de moyens, la jeunesse estime globalement que sa condition n'a pas changé. On peut trouver cela ingrat au vu de l'ampleur des efforts déployés mais le constat est là, implacable : la gauche garde une dette envers les jeunes.

### UNE DETTE SYMBOLIQUE

---

Dans les mesures prises pour la jeunesse, nous avons sans doute négligé la dimension symbolique. Nous nous sommes concentrés sur le « dur » : les conditions de vie, le chômage, la formation, le logement. Et, surtout, nous avons privilégié les publics les plus en difficulté, ce qui excluait une mesure universelle. Une telle mesure, qui aurait touché toute la jeunesse, commune à toute une génération, aurait marqué le quinquennat et frappé les esprits. Je l'assume : pour que les jeunes aillent mieux, le temps n'était pas aux mesures symboliques, mais aux mesures ciblées sur ceux qui en avaient le plus besoin. Après la page blanche laissée par la droite, il fallait prioriser notre action. Je ne regrette aucune des mesures que nous avons prises pour les jeunes. Donner plus à ceux qui ont moins, c'est pour moi la raison d'être de la gauche. Et cette politique, à défaut de faire parler d'elle, a porté ses fruits. J'aurais aimé que les médias se penchent davantage sur ce tableau impressionniste, il est vrai plus difficile à appréhender. C'est

ainsi que fonctionnent les choses : pour faire parler, il faut frapper un grand coup. Mais les médias ne sont pas les seuls à réfléchir ainsi. En définitive, je pense que les jeunes aussi attendaient une mesure symbolique. Ils avaient besoin qu'on leur envoie un signal, qu'on les rassure sur le fait qu'ils n'avaient pas été oubliés.

### DES MESURES PRINCIPALEMENT CONNUES DE LEURS BÉNÉFICIAIRES

---

Logiquement, la notoriété d'une politique qui concerne une catégorie très ciblée de la population dépasse rarement le périmètre du public cible. Une structure comme la Grande École du numérique par exemple, qui permet la formation aux métiers du numérique de jeunes en difficulté, rencontre un formidable succès. Sur le principe, 63 % des jeunes trouvent qu'une telle structure va dans le bon sens. Sur le principe seulement : seuls 24 % des jeunes connaissent son existence.

Ce constat ne remet évidemment pas en cause l'utilité ou l'efficacité de cette structure. Tous les jeunes qui ont trouvé là une nouvelle manière d'apprendre et d'exprimer leur potentiel, voire ceux qui ont déjà décroché un emploi grâce à cette formation, le diront. Il fallait donc la créer. Mais force est de constater que les trois quarts des jeunes ne connaissent pas son existence. Comment dans ces conditions peuvent-ils être convaincus que l'État investit pour eux ?

Autre exemple : 62 % approuvent le principe d'une augmentation des bourses étudiantes. Oui, mais seuls 35 % savent que nous l'avons appliqué. Là non plus, pas question de le regretter : c'est une mesure de justice pour les étudiants les plus précaires. Ceux-là se trouvent vraiment en difficulté. Il fallait les aider. Mais, dans l'esprit de

beaucoup de jeunes, au bilan des politiques jeunesse, la colonne est toujours vide...

### UN PROBLÈME D'IDENTIFICATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

---

Je me souviens d'un déplacement dans une mission locale à Montpellier, en avril 2016. Le but était d'échanger avec de jeunes bénéficiaires de la Garantie jeunes, de comprendre leur parcours, leurs attentes. La discussion était franche. Certains jeunes m'expliquent que, si on ne leur avait pas tendu la main avec ce dispositif, ils seraient à la rue, à la dérive. À entendre ces témoignages, je touche du doigt ce qui justifie ma présence au gouvernement : mener des politiques concrètes pour changer le quotidien des jeunes.

La conversation s'engage sur la nouvelle prime d'activité, car certains jeunes de l'assistance, qui ont trouvé un emploi, en bénéficient. Curieux, je demande à ces jeunes qui, selon eux, est à l'origine de ce dispositif. Silence dans la salle. Je propose : « Nicolas Sarkozy ? » Silence. « François Hollande ? » Re-silence. Puis cette timide réponse venue du fond de la salle : « Non, c'est la CAF. » C'est effectivement la Caisse d'allocations familiales qui est à la manœuvre dans le versement de la prime d'activité. Elle en est l'opérateur. Mais il ne lui appartenait évidemment pas de décider de la mise en œuvre d'un tel dispositif. Si elle est jugée salutaire, cette prime n'est ainsi pas attribuée au gouvernement. Comme si elle nous avait échappé, comme si le politique disparaissait.

Cet exemple est symptomatique de nombre d'actions que nous avons menées. Les Français jugent globalement qu'elles vont dans le

bon sens, mais ils ne nous les attribuent pas. On évoque souvent le devoir de « pédagogie ». Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un problème de compréhension, et encore moins d'éducation des citoyens. Il s'agit plutôt de donner de l'intelligibilité et de la visibilité à l'action, dans un contexte d'« overdose d'informations ». Pour y parvenir, le politique doit réussir la conjonction d'une mesure, d'un récit et d'une incarnation. Nous avons trop privilégié la première dimension au détriment des deux autres. Nous devons replacer la vision au-dessus des dispositifs dans la manière de rendre compte de notre action, et revendiquer plus explicitement ce que nous apportons à nos concitoyens.

### UNE DÉCONNEXION AVEC LES JEUNES

---

Autre constat lucide qui explique le malaise persistant des jeunes : nous n'avons pas réparé la déconnexion qui les éloigne des institutions – en particulier des institutions politiques.

Améliorer le dialogue avec les jeunes a été pour moi une priorité. *Via* les organisations de jeunes, tout d'abord, que j'ai rencontrées de manière très régulière depuis ma prise de fonctions. Mais ces organisations, aussi utiles soient-elles, ne peuvent prétendre à représenter la jeunesse dans son ensemble. Je crois qu'elles rencontrent des difficultés comparables à celles éprouvées par les institutions politiques, quoique de manière bien moindre. Aujourd'hui, il est très difficile pour un représentant de n'importe quelle organisation de dire « nous ». Les individus vivent leur vie sans attendre que l'on parle en leur nom. S'ils ont des choses à dire, ils veulent les dire eux-mêmes, sans médiation, sans le truchement de collectifs jugés toujours trop rigides, trop hiérarchisés. Certes, les associations

bénéficient d'une très bonne image dans l'opinion, au contraire des partis politiques et des syndicats. Mais cela ne signifie pas que la question de la représentation en soit absente, et que ses écueils n'y soient pas réels.

J'ai donc, parallèlement à ce travail au long cours avec les corps intermédiaires, qui sont indispensables et pour qui j'ai le plus grand respect, essayé d'avoir des moments de rencontre plus directs avec les jeunes. Pour cela, j'ai voulu multiplier les occasions d'échange, me rapprocher, tant par ma présence que par un usage des réseaux sociaux moins traditionnel, et plus globalement en utilisant les opportunités offertes par le numérique.

J'ai donc maintenu un rythme de déplacement très soutenu. Quand je suis au ministère, je ne reçois que des organisations. En me rendant sur le terrain, j'ai la possibilité de parler avec des citoyens sans intermédiaire. Ces déplacements ne relèvent pour moi ni de l'obligation protocolaire, ni de l'exercice habituel de la fonction ministérielle ; c'est déjà en soi une partie de la réponse.

Dans cette même logique, j'ai organisé au printemps 2015 des « rendez-vous de la jeunesse ». Ces rencontres, réunissant plusieurs centaines de jeunes à travers cinq événements régionaux, avaient pour but de prendre leur pouls, de leur donner la parole, de recueillir leurs propositions. Plusieurs collègues ministres, par leur présence, s'étaient associés à la démarche. Cette période a été précédée et suivie d'autres rencontres, d'autres discussions, mais cet exercice « sans filet » a été l'un des moments qui m'ont nourri et qui m'ont permis de préciser mon action au service des jeunes. Cette volonté de rencontre est une première étape. Pour que les jeunes puissent influencer sur le long terme, faire avancer les réflexions, il faut installer un dialogue pérenne, organisé, tout en évitant l'écueil de l'institutionnalisation qui tuerait toute spontanéité et tout renouvellement. L'exercice de la participation

citoyenne est complexe et, avec les jeunes particulièrement, sans seconde chance. Écouter, consulter, concerter, puis coconstruire, cela implique des règles du jeu bien comprises. Si l'on y déroge, on prend le risque de décevoir et de perdre durablement le contact. Je me suis efforcé de poser les bases d'un dialogue en confiance et d'échanges productifs, puisque de nombreuses mesures que j'ai portées sont issues de propositions des jeunes ou des organisations de jeunes. Je suis convaincu néanmoins qu'il faudra aller plus loin.

L'année suivante, en m'inspirant de la belle initiative d'Axelle Lemaire, j'ai lancé deux consultations numériques pour enrichir le projet de loi Égalité et citoyenneté et le comité interministériel du même nom. Je suis convaincu de l'intérêt de ces consultations. Elles offrent aux citoyens un espace d'expression qui ne leur est que trop rarement proposé. Les propositions ont été nombreuses et elles ont étayé notre réflexion. Les jeunes y ont pris largement leur part puisqu'ils représentent deux tiers des contributeurs. Mais, malgré ces succès, j'ai bien dû constater que cela ne correspondait qu'à une toute petite minorité. Il ne suffit pas de proposer des outils participatifs pour que les citoyens s'en saisissent. Il y a une atmosphère, sûrement même une culture à susciter. Ironie pour moi : alors que je lançais les consultations numériques, de nombreux jeunes rejoignaient le mouvement Nuit debout, à Paris et partout en France, exprimant un fort désir de prendre la parole, de « faire de la politique autrement ». Le résultat a-t-il été probant ? Ceux qui y ont passé des jours, et surtout des nuits, ont-ils l'impression d'avoir fait avancer les choses ? Ce qui est certain, c'est que des jeunes qui y ont pris part cherchaient ailleurs une place que l'on n'a pas réussi à leur donner.

Cela peut sembler anecdotique, mais j'ai également poursuivi cette démarche de « rapprochement » dans mon utilisation des réseaux

sociaux et des codes de la « culture jeune ». Ce n'est pas aux jeunes de faire le premier pas, mais aux institutions. C'est à elles de montrer qu'elles sont représentatives, qu'elles comprennent la vie de ceux dont elles tirent leur légitimité. Une bonne partie de nos vies, et singulièrement de la vie des jeunes, se passe désormais aussi sur les réseaux sociaux. L'humour, le second degré, le détournement, les images, les *punchlines* en sont les principaux ressorts. Quand je lance à la fin du mois d'août 2015 un Tumblr intitulé « le Vrai Ministère » dans lequel j'autorise mes collaborateurs à faire des propositions décalées pour parler de mon action et de ce qu'est la vie ministérielle, j'ai la volonté de franchir un pas pour combler le fossé gigantesque qui sépare les jeunes de la vie politique classique. C'est la même motivation qui me conduit à accepter l'utilisation de mêmes sur mon compte Twitter, les interpellations directes avec des comptes parodiques ou décalés. C'est toujours avec la même ambition que je juge opportun d'utiliser des réseaux sociaux comme Instagram. Il ne s'agit en aucun cas de « faire jeune », mais d'aller à la rencontre des jeunes, là où ils sont, et donc aussi dans les espaces numériques.

Je dresse ce bilan sans amertume, et avec à peine plus de regrets. Les choses auraient sans doute pu être différentes, mais nous avons agi pour améliorer la vie des jeunes avec sincérité. Je veux regarder avec lucidité notre action, dont je suis totalement solidaire et en partie responsable ; nommer les choses et les regarder en face pour mieux imaginer la nouvelle étape des politiques de jeunesse.

## FAIRE CONFIANCE À « LA RELÈVE »

La relève est là. Pour chaque classe d'âge, 800 000 jeunes portent leur regard vers le futur et sont globalement bien plus confiants dans l'avenir que leurs aînés. Ils ne demandent pas avant tout qu'on les aide, ou qu'on les protège : ils veulent qu'on leur fasse confiance ! Ils veulent que les entreprises leur fassent confiance, que les institutions leur fassent confiance, que la société dans son ensemble leur fasse confiance. Ils veulent pouvoir enfin prendre la place qui leur revient, exprimer tout leur potentiel, tout leur talent, toute leur responsabilité. Ils veulent que l'on cesse le paternalisme. Il ne s'agit pas de se soucier pour eux, mais de se soucier d'eux. De croire en eux.

Croire en la jeunesse, c'est préparer l'avenir. C'est refuser de lui transmettre le fardeau de la dette, préserver notre système de protection sociale, investir massivement dans l'éducation et le numérique, engager la transition énergétique. Autant de choix majeurs qui ont été pris dans l'intérêt des générations futures.

Il est clair que les jeunes ne sont pas particulièrement préoccupés par l'endettement public, le « trou de la sécu » ou l'équilibre du régime des retraites. Mais nous avons considéré que ces enjeux étaient majeurs pour leur avenir. « Les bons comptes font les bons amis », comme on dit : il est préférable, pour notre cohésion nationale et pour l'avenir de nos enfants, que nous ne leur fassions pas supporter trop lourdement nos dépenses, et ne les obligions pas à en assurer le remboursement. Si nous n'assumons pas notre responsabilité, nous hypothéquons leur souveraineté, c'est-à-dire leur capacité à choisir leur

destin collectif. C'est pourquoi nous avons cherché – ce n'est jamais très populaire – à contenir le budget de l'État dans toutes ses dimensions. Nous y sommes assez bien parvenus puisque le déficit est passé de 5,1 % en 2011 à 3,3 % en 2016, avec un objectif inférieur à 3 % en 2017. Le déficit du régime général de la sécurité sociale aura, lui, été divisé par cinq, retrouvant une situation d'équilibre du régime inédite depuis 2001.

Autre chantier d'avenir : l'investissement dans l'éducation et le numérique. Le budget de l'éducation est redevenu le premier budget de l'État, un choix politique très significatif. Ce budget a notamment permis d'assurer la création de 60 000 postes, conformément à la promesse qui avait été faite. L'humain est incontestablement la ressource essentielle quand on parle d'éducation et, de fait, les effectifs ont augmenté à grande vitesse. Pour ce qui concerne le numérique, là aussi, des efforts notables ont été accomplis. Le plan « France Très Haut Débit » va permettre une couverture intégrale du territoire en très haut débit fixe d'ici à 2022. Il constitue l'un des programmes d'aménagement numérique du territoire les plus ambitieux d'Europe, pour lequel l'État contribue à hauteur de plus de 3 milliards d'euros. Les investissements d'avenir viennent par ailleurs soutenir des projets des acteurs du numérique sur tout le territoire. Il s'agit de 47 milliards au total, dont 1,15 milliard spécifiquement dédié à la jeunesse.

La transformation numérique a également été intégrée dans l'administration publique. En 2014, l'ONU a distingué la France comme première nation européenne en matière d'administration numérique. L'accueil du Sommet mondial du partenariat pour un gouvernement ouvert vient consacrer cet engagement résolu de la France et sa volonté de devenir un « État plate-forme », pour reprendre le vocabulaire des acteurs du secteur. Bientôt, les développeurs pourront trouver des moyens pour interroger les bases de données de l'État et interagir avec ses systèmes informatiques afin de développer de nouveaux services.

Dans le domaine de l'écologie aussi, la France s'est distinguée, notamment au moment d'accueillir la COP21. Ce sommet international a mis en lumière les enjeux climatiques. Il a débouché sur un accord salué internationalement : contenir la hausse des températures bien en deçà de 2 °C d'ici à 2100, si possible à 1,5 °C. L'accord prévoit un financement de 100 milliards de dollars par an pour parvenir à cet objectif. Peut-être moins remarquée, la loi de transition énergétique a également été jugée importante par les spécialistes de l'écologie, avec des mesures comme le soutien à la filière automobile électrique, le crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des bâtiments ou l'émission prochaine d'« obligations vertes » pour financer la croissance verte.

Croire en la jeunesse, c'est donc préparer l'avenir, mais c'est aussi lui accorder la place qu'elle mérite et repenser notre organisation collective en tenant compte d'elle. Après un mandat de mesures ciblées, nous devons préparer un mandat de projection autour de mesures universelles ; un mandat qui ne change pas seulement la situation de certains, même nombreux, mais de la jeunesse dans son ensemble. Un mandat qui nous permette de changer notre regard sur la jeunesse, qui ne doit être ni un fardeau social, ni un mauvais moment à passer. Elle doit être considérée comme une phase clé de notre construction collective. Elle incarne un potentiel de renouvellement qu'il importe de cultiver avec attention à l'heure où beaucoup de nos concitoyens sont tentés par le repli sur soi.

## STOP AU BIZUTAGE SOCIAL : DES PRESTATIONS INDIVIDUELLES DÈS L'ENTRÉE DANS LA MAJORITÉ

---

Je connais les critiques qui ont été formulées à l'époque de l'instauration du RMI. On peut les résumer ainsi : l'assistance ne devait pas être l'horizon d'entrée dans la vie majeure. Pourtant, je ne crois pas que les jeunes majeurs aspirent à vivre des revenus de la solidarité. Ils ne le souhaitent pas davantage que leurs aînés. Et je me refuse à penser un système uniquement à partir de ses inévitables dévoiements et contournements. J'ai longtemps présidé l'Union nationale des centres communaux d'action sociale. Je peux dire avec assurance que vivre de la solidarité nationale n'est quasiment jamais un choix. À l'inverse, j'ai du mal à justifier que l'on puisse refuser des droits à certains citoyens en raison de leur âge. Que l'on imagine des politiques « en plus », des politiques de réparation, cela me semble aller dans le sens de la justice. Mais des droits « en moins », cela s'explique mal quand on considère l'égalité comme une valeur cardinale. Cela revient à créer une sous-catégorie de citoyens, ce qui, exprimé ainsi, est proprement insupportable.

Par ailleurs, je pense que nous devons soutenir l'émancipation des individus, des jeunes en particulier, et qu'à ce titre il est pertinent de réformer notre système fiscal et social dans le sens d'une plus grande individualisation. Pourquoi confier aux parents le soin d'assurer la solidarité avec leurs enfants pour ce qui concerne l'argent public ? Tant qu'ils sont mineurs, cela s'explique facilement, mais dès lors qu'ils sont majeurs et donc autonomes, c'est à eux que l'État doit directement apporter son soutien, qu'il leur revient de gérer comme ils l'entendent. Cela ne remet absolument pas en cause la force des liens familiaux. C'est au contraire une manière d'affirmer que ces liens ne reposent pas sur l'argent, mais sur l'amour, l'affection, la relation.

Aussi, je suis d'avis que l'entrée dans la majorité marque l'éligibilité à toutes les prestations sociales de droit commun, et donc notamment au RSA socle.

Par ailleurs, plusieurs réflexions sont en cours pour simplifier les minima sociaux. Il s'agirait d'opter soit pour un minimum social unique, soit pour un revenu universel. À ce stade, plusieurs hypothèses sont formulées. Pour ma part, je suis tout à fait favorable à un minimum social unique – délivré sous conditions de ressources – individualisé et ouvert à toutes les personnes majeures. Son montant devrait avoisiner celui de l'actuelle allocation aux adultes handicapés : environ 800 euros. Cette somme permet de vivre certes difficilement mais décemment et ne vient pas concurrencer les revenus du travail, surtout avec le système de la prime d'activité que nous avons mis en place et qui, lui, est déjà ouvert à tous les travailleurs quel que soit leur âge.

Une telle refonte aurait pour la jeunesse une double vertu : lutter contre la pauvreté et favoriser l'autonomie, y compris des étudiants, de plus en plus nombreux.

Dans cette perspective, que devient la Garantie jeunes ? Je crois qu'il faut distinguer deux prestations dans ce dispositif : le soutien financier et l'accompagnement. Le premier aspect deviendrait caduc, puisque tous les jeunes bénéficieraient déjà d'une aide financière. En revanche, la dimension accompagnement reste à mon sens essentielle. Elle pourrait continuer à être assurée par les missions locales pour les publics actuellement éligibles à la Garantie jeunes, à savoir des jeunes en grande difficulté d'insertion. Ce serait en revanche à Pôle emploi de se doter de moyens renforcés pour accompagner les autres jeunes en recherche d'emploi, ceux qui ont déjà un diplôme ou qui sont en formation et qui aujourd'hui se sentent encore trop livrés à eux-mêmes.



## TRANSMETTRE PLUS VITE LE CAPITAL ET DOPER NOTRE ÉCONOMIE

---

Avec l'allongement de la vie, on hérite aujourd'hui à plus de 50 ans. Ce patrimoine ne sert ni le parcours de vie, ni l'économie. Je suis partisan d'envisager une fiscalité qui incite davantage à une transmission précoce du patrimoine d'une génération à l'autre. Avec un taux progressif d'imposition sur les donations en fonction de l'âge de l'héritier, par exemple, ou en encourageant la transmission des grands-parents aux petits-enfants, il serait possible de mettre une partie du patrimoine dans les mains de la jeunesse, pour qu'elle investisse, qu'elle entreprenne, qu'elle consomme, ou tout simplement pour qu'elle puisse avoir son propre logement.

Une telle mesure permet de faire circuler le capital entre générations – ce qui est déjà un objectif en soi. Pour qu'il circule également entre les familles, je pense qu'il faut la compléter par la possibilité donnée à chaque jeune d'accéder au crédit, pour acquérir un bien ou monter un projet entrepreneurial, grâce à une garantie publique.

## SOUTENIR FISCALEMENT L'EMPLOI DES JEUNES

---

Permettre à tous les jeunes d'accéder rapidement à une première expérience significative continue d'être un fil rouge dans un contexte de chômage persistant chez les plus jeunes. Si nous voulons contrer la réticence des employeurs à embaucher des jeunes peu ou pas expérimentés, au-delà de l'incantation sur le changement culturel nécessaire, nous devons mettre en place des solutions concrètes. Pour

l'ensemble des jeunes qui éprouvent aujourd'hui des difficultés à accéder à l'emploi, je crois à la mise en place d'un dispositif d'incitation des entreprises à l'embauche. Il concernerait les moins de 30 ans et serait ouvert largement. Fondé sur le modèle du contrat starter mais étendu à tous les jeunes, il permettrait au secteur privé, lucratif ou non, d'embaucher des jeunes de tout niveau de qualification et issus de tout lieu de résidence. L'incitation consisterait en une prise en charge du salaire à hauteur de 45% maximum, avec une dégressivité en fonction du niveau de diplôme. Il s'agira d'éviter l'éviction des jeunes les moins qualifiés, en incitant les entreprises à cibler au mieux les profils. Compte tenu de son coût, on peut imaginer que cette mesure soit transitoire, mais nous devons créer un choc pour l'emploi des jeunes.

## ABAISSEZ LA MAJORITÉ À 16 ANS

---

Les notions d'autonomie et de responsabilité devraient être inséparables : on ne peut être tenu responsable que des décisions que l'on a prises. Et ce couple autonomie/responsabilité doit se traduire également dans les droits et les devoirs, les libertés et les sanctions. Or, aujourd'hui, il me semble que l'on reconnaît plus facilement la responsabilité des adolescents que leur autonomie. À 10 ans, on peut être retenu dans des locaux de police ou de gendarmerie durant douze heures et condamné à des sanctions inscrites sur le casier judiciaire. À 13 ans, on peut être placé en garde à vue dans des locaux de police ou de gendarmerie durant 24 heures, durée prolongeable jusqu'à 36 heures. On peut être condamné à une peine de placement en établissement, en internat ou en centre éducatif fermé, à une activité de jour, une

mesure de liberté surveillée jusqu'à sa majorité, une amende, une peine de prison ou de réclusion avec ou sans sursis et mise à l'épreuve, d'une durée de la moitié de celle prévue pour une personne majeure... Face à cet aspect répressif, quelles sont les perspectives en termes de libertés ? On a le droit de s'inscrire sur le fichier automatisé pour refuser qu'un prélèvement d'organes soit opéré sur son corps après sa mort ; ou le droit de participer à la pêche côtière pendant les vacances scolaires. Est-ce vraiment cela, la réalité de la vie d'un adolescent de 13 ans ? Est-ce ce type d'autonomie qu'il convient de lui accorder ?

Et chaque âge apporte son nouveau lot de droits et de responsabilités. À 16 ans, par exemple, on peut ouvrir un compte en banque, jouir des revenus de son travail et gérer son argent sans l'avis de ses parents. Et à 16 ans, un mineur accusé de crime est passible de la cour d'assises des mineurs et encourt la moitié de la peine maximale que risque un adulte, voire la même peine, notamment en cas de récidive.

16 ans, c'est donc l'âge de fin de l'obligation scolaire.

16 ans, c'est l'âge auquel on peut travailler et disposer de ses revenus.

16 ans, c'est l'âge auquel on peut être condamné à des peines d'emprisonnement.

16 ans, c'est l'âge auquel on a le droit de publication et d'association.

Et je pense par conséquent que 16 ans doivent être l'âge de la majorité, dans une société où l'autonomie est devenue la valeur cardinale pour éduquer les enfants et où, de fait, ils sont de plus en plus précoces dans cette autonomie.

Un autre argument me conforte dans cette vision. Les seniors ont aujourd'hui un poids déterminant dans les choix collectifs du pays. Or, si l'âge n'explique pas tout en termes de représentation et

d'aspirations, je crois peu contestable l'idée selon laquelle on voit le monde un peu différemment à 20 ans et à 60 ans. Certes la démographie ne suffit pas à comprendre la prépondérance du vote des seniors. Les taux de participation jouent également. Mais je crois utile d'envoyer ce message à la jeunesse : « Votre voix compte. »

### UN RITE CIVIQUE POUR PRÉPARER LE PASSAGE À L'ÂGE ADULTE

---

La suppression de la conscription et du service militaire, si elle offrait une réponse aux évolutions des armées modernes, a profondément bouleversé les étapes d'entrée dans la vie citoyenne et nationale. Aujourd'hui, plus de quinze ans après, nous manquons d'un temps collectif qui suscite le sentiment d'appartenance nationale et marque ainsi l'entrée dans la vie citoyenne, la vie d'adulte. Je propose de créer une « quinzaine civique » pour répondre à ce manque. Elle se déroulerait en internat, lieu de brassage et de mixité pour tous les jeunes entre 16 et 18 ans. Elle leur permettrait d'effectuer un bilan concernant leur santé, leur couverture sociale et leur orientation, de détecter l'illettrisme, de proposer des solutions aux jeunes en difficulté. Elle permettrait également de poursuivre la sensibilisation aux enjeux de la Défense, de l'engagement citoyen, de la sécurité civile et des premiers secours, de l'impôt et du fonctionnement de l'État. Ce serait également l'occasion d'organiser des temps d'échange et de débat autour des principes de la République. Cette quinzaine aurait une dimension très pratique à travers la participation à de courtes missions d'intérêt général. Il ne s'agit pas de refaire un cours d'éducation civique comme peut en dispenser l'Éducation nationale. Son prolongement

naturel serait le service civique, qui a fait ses preuves depuis 2010 et qui lui, resterait volontaire mais à vocation universelle.

### UN COUP DE JEUNE POUR NOS INSTITUTIONS : CONSULTATIONS CITOYENNES, NON-CUMUL DANS LE TEMPS ET QUOTAS DE JEUNES AUX ÉLECTIONS

---

Faire confiance à la jeunesse, c'est la consulter, l'associer aux grandes décisions politiques et la laisser accéder à des responsabilités publiques.

Pour ce qui relève de la démocratie participative, après avoir expérimenté les consultations numériques, je veux les promouvoir et les systématiser. Ce sont des moyens simples, rapides et accessibles à tous de donner son avis et d'améliorer la décision publique. En permettant aux citoyens de le faire, nous montrons que nous accordons du crédit à leur parole. Je préconise donc de rendre obligatoires les consultations numériques avant chaque projet de loi, et de simplifier le processus législatif pour ne pas allonger une procédure parlementaire déjà très longue.

Ce processus d'appropriation de la loi cumule de nombreuses vertus, tant en termes de qualité que de légitimité du travail législatif. Le procédé consiste à solliciter l'avis des internautes en amont des débats parlementaires. Les citoyens commentent, proposent des amendements et indiquent leurs préférences quant aux dispositions du projet de loi. Pour s'assurer d'une réelle participation, et pas seulement celle de quelques aficionados, il faudra compléter cette possibilité par une communication générale et grand public sur l'existence de ce droit et sur ses règles du jeu. En outre, il est essentiel

que les citoyens soient informés de ce qu'il adviendra de leurs propositions. Une rencontre entre les auteurs des contributions les plus votées et les parlementaires me paraît indispensable, ainsi que l'engagement des administrations à répondre à un certain nombre de propositions parmi celles qui ont obtenu le plus de suffrages.

Il est urgent de montrer aux citoyens que la politique n'est pas une affaire de classe ou de caste, que chacun peut y prendre sa part – y compris en exerçant des fonctions électives. Aujourd'hui, les procédures de désignation au sein des partis sont ainsi faites qu'elles excluent un certain nombre de « profils ». L'âge moyen des députés est de 54 ans et celui des sénateurs de 61 ans.

La loi organique du 14 février 2014, qui interdit le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur, est une grande mesure de renouvellement de la vie politique. Pour poursuivre ce mouvement, je suggère deux autres mesures : d'une part la limitation à deux mandats identiques successifs, quels qu'ils soient ; d'autre part l'introduction de quotas de jeunes de moins de 30 ans dans les scrutins de liste, c'est-à-dire pour les élections municipales, régionales, européennes, mais aussi pour les législatives qui devront intégrer une part de proportionnelle. Les citoyens de 18 à 30 ans représentent 20 % du corps électoral. Fixer un quota de 10 % de moins de 30 ans constituerait déjà un progrès majeur par rapport à la situation actuelle et contribuerait à un changement de mentalité sur le sujet.

## MISER SUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE POUR RELANCER LE PROJET EUROPÉEN

---

Alors que l'Europe est en panne d'inspiration, que sans d'intenses efforts diplomatiques, notamment de la part de la France, la Grèce s'en serait fait éjecter, que l'Angleterre a choisi par référendum de quitter l'Union, l'Europe a besoin de projets mobilisateurs et symboliques. Je crois que la jeunesse peut être l'un des thèmes fédérateurs au cœur de cette « relance ». L'Union européenne doit se bâtir sur autre chose que les traités communautaires, elle doit se relancer concrètement, avec des citoyens qui la vivent et l'éprouvent. Nous devons donc, brique après brique, construire cette possibilité : que chaque jeune puisse vivre une expérience significative à l'étranger. À l'instar de ce que nous avons engagé pour le service civique, nous proposons une généralisation – sans obligation – de la mobilité européenne. En 2014, plus de 100 000 jeunes entre 16 et 35 ans sont partis à l'étranger *via* un programme d'accompagnement par une institution ou une association. Je souhaite que nous nous fixions un objectif de 350 000 jeunes français par an en mobilité européenne ou internationale d'ici à 2022. Cela représente près de la moitié d'une génération. Un tel objectif implique un accroissement régulier des crédits européens, la mise en synergie des opérateurs, une information clarifiée auprès des jeunes. Nous devons notamment progresser dans la territorialisation de l'accompagnement à la mobilité et dans l'ouverture aux jeunes des classes populaires, dans la mise en place de programmes adaptés aux différents publics. Toutes choses qui ont déjà été entreprises dans ce quinquennat et qu'il faut poursuivre.

Afin de consolider le sentiment d'appartenance européenne au sein de la jeunesse, je suis par ailleurs favorable à l'idée d'un

baccalauréat européen. Il s'agirait que tous les jeunes d'une génération passent le même jour un examen de fin d'études secondaires. Cela demande un travail d'harmonisation et de convergence au niveau européen, les modalités, voire l'existence de cet examen variant d'un pays à l'autre. Mais ce serait une réforme hautement symbolique et ancrée dans la vie de chaque citoyen que de procéder à la mise en place d'un tel examen.

## PASSER LE CODE À L'ÉCOLE

---

Pour les jeunes de milieu rural ou urbain peu dense, le permis de conduire représente un véritable passeport pour la liberté et pour l'emploi. Pourtant, la formation au permis de conduire est onéreuse. Elle pèse sur le budget des jeunes comme sur celui de leurs parents : elle coûte 1 600 euros en moyenne. Nous avons étendu le permis à un euro par jour : il bénéficiait à 10 % d'une classe d'âge, il est désormais ouvert à tous ceux qui ont essuyé un premier échec. Grâce au projet de loi Égalité et citoyenneté, nous allons plus loin. Le financement de la formation au permis de conduire est désormais éligible au compte personnel de formation. En clair, le permis pourra être passé dans le cadre de la formation professionnelle, qu'il s'agisse du code ou de l'épreuve pratique.

Vu l'importance de l'enjeu, je pense que nous devons franchir une nouvelle étape. Le permis B est très souvent requis pour obtenir un emploi. Il faut donner à un maximum de jeunes la possibilité de se présenter aux épreuves du permis dès 18 ans. Je suis donc d'avis de mettre autour de la table tous les acteurs : auto-écoles, Sécurité routière, services de l'État compétents, pour avancer sur le permis à l'école, et

en premier lieu sur l'apprentissage du code. J'entends le scepticisme qui s'exprime parfois dans l'Éducation nationale. J'entends aussi les réticences des auto-écoles, qui craignent de disparaître. Parce qu'il est la condition de l'émancipation pour beaucoup de jeunes, je suis convaincu qu'il appartient à la puissance publique de réinvestir le champ de la formation au permis. Du temps révolu de la conscription militaire, nombre d'appelés passaient le permis pendant leur service. Par le biais de partenariats réfléchis, de conventionnements entre acteurs privés et publics, nous sommes en mesure de faire de l'école le lieu de la formation gratuite à l'épreuve théorique.

#### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DONNER PLUS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

---

Aujourd'hui, le système de l'enseignement supérieur fait de la « redistribution à l'envers ». Par le truchement des classes préparatoires, les élèves les plus brillants sont ceux auxquels la nation consacre individuellement le plus d'argent. Un étudiant en classe préparatoire « coûte » en effet 15 000 euros quand un étudiant en université en « coûte » 10 000. Quand on connaît le niveau de reproduction sociale au sein de ces filières, cela pose au socialiste que je suis un véritable problème de justice sociale. En plus de la question sociale, ce système de sélection qui mène aux grandes écoles puis aux grands corps contribue à « figer » la société française et à dévaloriser aux yeux des employeurs l'université, qui est pourtant le principal lieu d'enseignement supérieur en France. Des jeunes se retrouvent avec des diplômes qu'ils ont du mal à vendre sur le marché du travail. C'est difficile pour eux et les entreprises se privent de ressources précieuses.

Ce différentiel de 50 % entre le coût d'un étudiant d'université et d'un étudiant de classe préparatoire s'explique essentiellement par le taux d'encadrement dont bénéficient les étudiants de prépa. Il me semble illogique que des élèves *a priori* plus autonomes dans le travail jouissent d'un encadrement plus important. À l'inverse, ils ont en face d'eux des professeurs de l'Éducation nationale, là où l'université fonctionne avec des enseignants-chercheurs, maîtres de conférences et professeurs d'université. Je fais donc cette proposition : consacrons les taux d'encadrement élevés aux étudiants qui sont le plus à la peine, et orientons les élèves les plus doués vers le travail autonome avec des chercheurs.

Pour être en cohérence avec l'organisation des diplômes en bac+3, bac+5, bac+8, le premier cycle durerait trois ans, et tous les élèves, qu'ils aient fréquenté l'université ou qu'ils aient rejoint une filière plus encadrée, sortiraient de ce cycle avec une licence. Ensuite, libre aux étudiants de poursuivre en master, voire en doctorat, en université ou dans une grande école.

#### RECONNAÎTRE LES SUCCÈS

---

Le protocole de l'ordre national du Mérite, établi et surveillé par la Grande Chancellerie, pose pour la sélection des récipiendaires des exigences d'âge. Les personnes pressenties doivent se prévaloir d'un certain nombre d'années d'ancienneté dans le domaine pour lequel elles pourraient être distinguées. Or, comme le dit l'adage populaire, « la valeur n'attend pas le nombre des années ». D'ailleurs, le protocole sait se montrer souple quand il s'agit de récompenser les sportifs de haut niveau, médaillés olympiques. Aussi, j'estime qu'il

faudrait réviser les conditions d'attribution des distinctions honorifiques de la République, ou en étendre la gamme, afin que l'on puisse reconnaître les réussites culturelles, citoyennes, économiques, avant 40 ans.

### UN « TROU DANS LA RAQUETTE » DES POLITIQUES DE JEUNESSE : L'ADOLESCENCE

---

Pour mieux coordonner les différents temps de vie de l'enfant et pour lui permettre de s'épanouir dans des activités hors de l'école, nous avons mis en place la réforme des rythmes éducatifs. Cette politique structurante a permis de repenser l'organisation de la journée et de la semaine. Les places dans les accueils de loisirs ont triplé, permettant à davantage d'enfants de découvrir des activités périscolaires.

Plus que la petite enfance ou l'enfance, l'adolescence est l'âge des expériences et des risques, l'âge où l'on se découvre en tant qu'individu et où l'on prend ses distances avec les parcours balisés de l'institution. De nombreux adolescents se trouvent aujourd'hui livrés à eux-mêmes de nombreuses heures dans la journée, après le collège et le lycée, parce que leurs parents travaillent et qu'ils ne souhaitent pas s'inscrire dans les offres de loisirs qui leur sont proposées. Je souhaite que soit instaurée une grande réforme pour la prise en charge des différents temps de la journée et de la semaine des adolescents, qui fasse mieux travailler ensemble l'École, les collectivités territoriales, les associations, la CAF. Il s'agit d'inventer collectivement des réponses plus adaptées aux envies des adolescents : plus de place à l'expérimentation, plus de place aux outils numériques, des plages de prise en charge dans les établissements étendues, et avec davantage

d'intervenants extérieurs. Face à l'incompréhension sociale à l'égard de cette tranche d'âge, nous avons un devoir d'innover tant en termes d'activités, de lieux et de formats.

Je veux aussi continuer le travail de promotion des colonies de vacances, car trop d'adolescents ne partent pas en vacances. Or, c'est un temps indispensable au bien-être. Nous avons tous besoin de moments de respiration et de dépaysement. Si la fréquentation des colonies est en baisse régulière, je ne crois pas que l'objectif de volume soit prioritaire. Ce qui m'importe avant tout, c'est que les colonies et camps de vacances à prix abordable continuent d'exister pour que les adolescents de familles modestes puissent eux aussi prétendre à des « vraies » vacances. Ce sont par ailleurs des temps de découverte et d'aventure collective, nécessaires au développement de soi. La création d'un « label » pour rassurer les parents sur la qualité et la sécurité des offres, leur permettre de se repérer dans un univers foisonnant, serait une mesure utile.

Enfin, et sans que cela suffise à balayer l'ensemble d'une politique de l'adolescence, il me semble qu'un effort particulier doit également être accompli en termes d'accompagnement pédo-psychiatrique. Beaucoup de choses se jouent à cet âge-là, et si les situations de mal-être ne sont pas détectées, elles peuvent s'aggraver et ruiner durablement la vie des adolescents. Je crois que les départements, dans la continuité de leurs missions sanitaires et sociales, notamment de protection maternelle et infantile, devraient avoir la responsabilité de la médecine scolaire. Cela permettrait de créer un « bloc de cohérence » départemental pour un travail de détection et de suivi mené à l'échelon territorial.

## CONCLUSION

### CE QUI EST BON POUR LA JEUNESSE EST BON POUR LA SOCIÉTÉ

La notion de progrès, qui a longtemps soutenu le discours de la gauche, est aujourd'hui interrogée. Les tragédies du XX<sup>e</sup> siècle, l'effondrement des grands récits, la prise de conscience de la finitude du monde devant les menaces nucléaires et climatiques, une longue période de croissance molle ont bousculé nos certitudes sur l'idée que le meilleur était à venir ; que l'histoire avait une flèche et que le rôle de la gauche était d'en accélérer la trajectoire, d'en lever les entraves conservatrices et réactionnaires. Pour ma part, je ne suis pas encore prêt à abandonner cette idée. Je crois qu'elle garde une puissance de projection collective salutaire et qu'elle correspond fondamentalement à l'identité de la gauche : elle est une lueur d'espoir. Et je crois, assez classiquement, qu'elle a partie liée avec le cycle des générations. Mais pas uniquement sous l'aspect de la transmission, de l'héritage. Il me semble que le progrès réside désormais dans la place que l'on accorde ici et maintenant à la jeunesse. L'enjeu est moins de faire à sa place pour lui donner ensuite, que de faire avec elle, de compter sur elle, de lui faire confiance.

La jeunesse n'est pas une classe à part. Elle est la préfiguration de notre société. Les défis auxquels elle nous pousse à nous confronter nous concernent tous.

Le désamour avec la politique institutionnelle ? C'est le symptôme d'une crise démocratique profonde qui dépasse largement le cas des jeunes.

La préoccupation écologique ? C'est une inquiétude commune à laquelle on ne peut échapper.

La société numérique ? Elle se déploie et il est urgent d'en cerner les enjeux, d'en exploiter les potentialités, d'en cadrer les excès.

La morosité au travail, le besoin d'engagement, le ras-le-bol de la précarité, la volonté de « bouger », de voyager ? Tout cela s'exprime avec force au sein de la jeunesse mais s'entend plus globalement dans toutes les générations. Je me joins à Manuel Valls pour dire que « l'épanouissement naît de la capacité à concrétiser des projets, à se réaliser dans le travail, la création d'entreprises, dans la culture, la vie associative au service des autres, au service de la République ». C'est cela notre grand enjeu : que chacun puisse se réaliser.

La jeunesse opère comme une loupe sur notre société : elle en grossit les changements de comportements, de représentations, les tourments et les espoirs. La placer au cœur de notre réflexion, c'est une révolution à la fois démocratique et culturelle. C'est donner la parole à ceux que l'on entend si peu, et faire le pari que la solution est plutôt du côté du mouvement que du *statu quo*. C'est être persuadé que demain sera meilleur, non en raison de la croissance infinie ou de l'inexorable progrès technique, mais simplement parce qu'il existe une relève.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	
<b>Priorité jeunesse : une autre manière de définir le progrès</b> ....	5
<b>Jeunesse(s)</b> .....	7
La jeunesse : quel âge ? .....	7
La jeunesse n'est pas qu'un mot .....	9
<b>Les chemins de l'indépendance</b> .....	13
Avoir un travail .....	13
Avoir un logement .....	18
Vivre des expériences extraordinaires .....	20
<b>Réparer les injustices, prévenir les dérives</b> .....	27
<b>Un malaise persistant</b> .....	33
Une dette symbolique .....	34
Des mesures principalement connues de leurs bénéficiaires .....	35
Un problème d'identification de l'action gouvernementale .....	36
Une déconnexion avec les jeunes .....	37
<b>Faire confiance à « la relève »</b> .....	41
Stop au bizutage social : des prestations individuelles dès l'entrée dans la majorité .....	44
Transmettre plus vite le capital et doper notre économie .....	46
Soutenir fiscalement l'emploi des jeunes .....	46
Abaissier la majorité à 16 ans .....	47
Un rite civique pour préparer le passage à l'âge adulte .....	49
Un coup de jeune pour nos institutions : consultations citoyennes, non-cumul dans le temps et quotas de jeunes aux élections .....	50
Miser sur les politiques de jeunesse pour relancer le projet européen	52
Passer le code à l'école .....	53
Enseignement supérieur : donner plus à ceux qui en ont le plus besoin	54
Reconnaître les succès .....	55
Un « trou dans la raquette » des politiques de jeunesse : l'adolescence	56
<b>Conclusion</b>	
<b>Ce qui est bon pour la jeunesse est bon pour la société</b> .....	59

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN  
ET LAURENT COHEN

ISBN : 978-2-36244-104-2

© ÉDITIONS FONDATION JEAN-JAURÈS  
12, CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS  
[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)

Une publication conjointe de la Fondation Jean-Jaurès  
et de la Fondation européenne d'études progressistes,  
avec le soutien du Parlement européen



Réalisation : REFLETS GRAPHICS  
Imprimé en France par l'imprimerie BURELOR  
DÉCEMBRE 2016

**PATRICK KANNER**

---

## **LA RELÈVE OSONS LA JEUNESSE**

La jeunesse vivra mieux en 2017 qu'en 2012. L'engagement était clair, il était fort et il a été tenu. Pourtant, le malaise de la jeunesse n'est pas dissipé. Pour lui redonner confiance, nous devons lui faire confiance. La jeunesse est là, pleine d'envie, pleine d'énergie, pleine d'idées, prête à prendre la relève. Nous devons lui faire de la place dans l'économie, dans la politique, partout. Réforme du système social, fiscal, institutionnel, éducatif : Patrick Kanner explore les leviers d'une transformation profonde de la société française.

---

**Patrick Kanner** est ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)



9 782362 441042

ISBN : 978-2-36244-104-2

6 €

FOUNDATION FOR EUROPEAN  
PROGRESSIVE STUDIES  
FONDATION EUROPÉENNE  
D'ÉTUDES PROGRESSISTES



Fondation  
**Jean Jaurès**